

République Française
Département : LOT
Arrondissement : Cahors
CAZALS - Commune

Procès verbal

Le mardi 09 avril 2024 à , l'assemblée, régulièrement convoquée le 02 avril 2024, s'est réunie sous la présidence de Laurent ALAZARD.

Secrétaire de la séance : Emilie DUCHATEAU

Présents : Laurent ALAZARD, Philippe RIGAL, Benoit LAFON, Isabelle PELATAN, Emilie DUCHATEAU, Sébastien GABALDE, Yves LENTZ, Marie-Reine MOMMEJA, Jean MOURAUX, Francis RACLOT, Evelyne RIVIERE, Geneviève ROQUES

Représentés : Isabelle BRONDEL représentée par Emilie DUCHATEAU

Absents et excusés : Christian LAVERGNE, Kévin BORIE

Ordre du jour :

Présentation et vote du budget prévisionnel 2024

Questions diverses

Délibérations du conseil :

Délibération sur le budget primitif - CAZALS 2024 (N° DE_2024_008)

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2024 de la Commune CAZALS,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune CAZALS pour l'année 2024 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 1 334 530,65 €

En dépenses à la somme de : 1 334 530,65 €

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	264 339,93 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	394 000,00 €
014	Atténuations de produits	15 703,00 €
023	Virement à la section d'investissement	183 719,67 €
65	Autres charges de gestion courante	75 368,00 €
66	Charges financières	11 000,00 €
67	Charges spécifiques	6 000,00 €
68	Dot. aux amortissements et provisions	22 852,75 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		972 983,35 €

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	187 829,90 €
013	Atténuations de charges	5 000,00 €
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	67 100,00 €
73	Impôts et taxes	284 440,00 €
74	Dotations et participations	321 613,45 €
75	Autres produits de gestion courante	107 000,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		972 983,35 €

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	88 100,00 €
001	Solde d'exécution section investissement	35 369,05 €
103	BATIMENTS COMMUNAUX	22 569,20 €
114	ESPACES PUBLICS -PARTICIPATION VOIE	29 600,00 €
116	ACQUISITION MATERIEL	6 462,33 €
121	PLAN D EAU CAMPING ZONE LOISIRS	5 000,00 €
125	INSTALLATIONS SPORTIVES	0,00 €
126	SECURISATION VOIRIE	10 000,00 €
129	AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE	3 000,00 €
186	TRAVAUX GENDARMERIE	3 000,00 €
187	PETITES VILLES DE DEMAIN - SALLE DE	100 506,72 €
188	ACHAT ATELIERS MUNICIPAUX	2 940,00 €
191	PETITES VILLES DE DEMAIN - PLAN D'E	15 000,00 €
192	PETITES VILLES DE DEMAIN - RENOV EN	30 000,00 €
193	ECLAIRAGE PUBLIC	10 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		361 547,30 €

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	177 827,63 €
021	Virement de la section de fonctionnement	183 719,67 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		361 547,30 €

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire informe les élus qu'il y a cinq candidats pour la reprise de l'étude notariale de Cazals. Le mandataire judiciaire doit ouvrir les plis à la fin du mois.

La société EPEG doit terminer l'entretien de l'éclairage public cette semaine

Laurent ALAZARD et Christian LAVERGNE ont eu le rendez-vous avec la chambre d'agriculture le vendredi 5 avril 2024. Suggestion est faite d'attendre la prochaine campagne de fin d'année pour Cazals. Elle sera plus intéressante pour notamment le curage du plan d'eau. Nous allons recevoir un compte-rendu.

Jean MOURAUX signale qu'à la suite du dernier conseil d'administration de l'EHPAD, le directeur, M. TOMASSI demande à pouvoir intervenir lors d'une prochaine séance du conseil municipal en mai/juin afin de présenter le futur projet de Cazals concernant le devenir de l'EHPAD
Jean MOURAUX a également rencontré le cabinet AGEFAUR, géomètre à Gourdon afin de relancer le projet FONT BONNE. Suite à ce rendez-vous, le cabinet se propose de venir présenter le projet lors d'une séance du conseil en mai/juin.

Laurent ALAZARD aborde le bilan de la brocante de Pâques et informe les élus qu'un brocanteur doit le contacter afin de lui proposer de gérer la manifestation lui-même.

Benoit LAFON informe l'assemblée qu'il est le nouveau lieutenant de louveterie & que la fête des fleurs se déroulera le 9 mai sur les deux places du bourg du village.

Fin de séance à 21h50.

Laurent ALAZARD
Président de séance

Emilie DUCHATEAU
Secrétaire de séance